



SONS OF THE AMERICAN REVOLUTION

SOCIETE EN FRANCE DES FILS DE LA REVOLUTION AMERIQUEENNE

Association reconnue d'utilité publique
(Décret du 31 décembre 2013 – J.O du 3 janvier 2014)
20 rue Bosquet – 75007 Paris
01 40 62 97 19 – sarfrance.sons@gmail.com
www.sarfrance.org



Paris, le 30 juillet 2025

Lettre d'information / Newsletter N° 1 - 2025

Chers amis, chers membres

Je voudrais profiter de cette newsletter pour vous tenir informés de l'actualité de notre association alors que la plupart d'entre vous sont partis ou vont prochainement partir en vacances.

1 - Le 135ème Congrès 2025 de la NSSAR s'est tenu à Uncasville (Connecticut) du 13 juillet au 18 juillet auquel j'ai représenté, avec mon épouse, notre société.

Uncasville est une petite ville du Connecticut au milieu de forêts et le congrès avait lieu sur le territoire de la réserve indienne des Mohegan.

Le congrès était réuni dans un gigantesque casino le Mohegan Sun, le plus grand des USA loin devant ceux de Las Vegas, nous avons eu du mal pour trouver l'hôtel et les salles vu la taille de ce complexe.

Etaient présents environ 300 membres SAR et une centaine d'épouses.

Le 13 à notre arrivée nous avons participé à la Host Reception de la société du Connecticut.

Le 14 nous avions le Memorial service, faute de temple ou d'église la cérémonie avait lieu dans une grande salle, la bénédiction finale fut donnée par notre ami l'évêque Ashley NULL.

L'après-midi les épouses étaient conviées à un thé par les Ladies Auxiliaries

Le 15 La matinée a débuté par un accueil des personnalités dont la représentante nationale des DAR et la représentante très dynamique des CAR du Connecticut suivi de la remise habituelle des dons (objets ou chèques)

Le débat a porté sur une modification des « bylaws » suivi d'un vote, ont été annoncés les nominations des candidats aux différents postes le nouvel élu est Michael Elston, durant un entracte j'ai pu signer le « Memorandum of understanding » (MOU) pour SAR France et la NSSAR avec le PG encore en fonction Darryl Addington. Ce document qui a fait l'objet de très nombreux échanges préalables avec la partie américaine nous permet désormais de répondre à nos obligations du Règlement général pour la protection des données (RGPD) – ce point vous sera explicité prochainement à l'occasion d'une communication spéciale.

Durant le congrès on m'a laissé un temps de parole où j'ai pu parler du centenaire de 2026 et du voyage organisé à cette occasion pour les Américains, mon épouse a fait de même chez les Ladies.

Ce projet de voyage a rencontré un franc succès, espérons qu'il se traduira dans les faits.

Les 2 derniers soirs ont eu lieu les 2 banquets celui de départ du PG et celui du nouveau PG avec tout le protocole habituel en de telles circonstances.

Ce congrès nous a permis de rencontrer un maximum de personnes et de nouer des contacts pour le futur, il est regrettable que nous n'ayons été que 2 français, il faudra améliorer notre présence à l'avenir, c'est impératif pour notre association.

2 – Comme vous le savez, notre projet de célébrer le centième anniversaire de la reconnaissance de notre société par la NSSAR en 1926, au Puy du Fou les 20 et 21 juin 2026, se concrétise. Nous vous avons adressé les fiches d'information et d'inscription pour une réponse avant le 14 juillet à l'opérateur que nous avons sollicité « les Voyages Michaud ». Nous avons pris en compte la demande de certains d'entre vous de ne passer qu'une nuit dans le parc, pour rentrer à domicile le dimanche soir afin de ne pas faire manquer aux enfants un jour de scolarité. Par ailleurs, nous allons prendre en compte la situation des quelques membres « locaux » qui souhaitent participer en dehors de tout hébergement puisque résidant à proximité.

Tous ces aménagements devraient nous permettre d'être nombreux et de répondre à toutes les situations personnelles. Si certains d'entre vous n'ont pas eu l'opportunité de s'inscrire il est encore temps de le faire jusqu'à la fin du mois d'août, dernier délai.

3 - Dans le domaine administratif, un projet de règlement intérieur conforme au règlement type des ARUP a été validé par le conseil d'administration le 24 juin dernier, il a été soumis au ministère de l'intérieur. Il devra être approuvé par la prochaine assemblée générale.

Enfin, merci à tous ceux qui n'ont pas encore payé leur cotisation 2025 de bien vouloir adresser leur paiement au secrétariat.

En vous souhaitant à vous-même et à vos proches de très bonnes vacances et une bonne rentrée 2025

Bien amicalement.

Le président

Patrick Mesnard